



Retrait de permis et demande pour trajet travail

Par **bees07**, le **04/07/2015** à **10:32**

bonjour,rnrnmon mari s'est fait retiré le permis pour 3 mois pour excès de vitesse de 40 km/h en plus de limite autorisée en rentrant du travail.rnrnA t'il le droit de faire une demande d'autorisation de conduire au moins pour les trajets travail/domicile ? rnrnMerci par avance pour vos réponses.

Par **chaber**, le **04/07/2015** à **11:42**

bonjourrnrnconsultez les deux sites pour avoir votre réponse
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14855.xhtml>
http://www.mt.public.lu/transports/circulation/permis_points/delit/index.html

Par **Tisuisse**, le **04/07/2015** à **18:31**

Bonjour bees07,rnrnEn ce qui concerne la suspension, si elle n'est qu'administrative (suspension du préfet en attendant le jugement), c'est le Tribunal Administratif qui est compétent. Ce T A n'est jamais très enclin à accorder le permis blanc. Si la suspension est judiciaire, il eût fallu demander cette possibilité directement au tribunal qui pouvait accorder le permis blanc.